

MAIRIE DE PARNAC (Indre)

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2021

Le dix-sept septembre deux mil vingt-et-un, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de PARNAC s'est réuni en session ordinaire, à Parnac, ancienne école, sous la présidence de Christine DEJOIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 septembre 2021

Présents : Mme DEJOIE Christine, M. ALLILAIRE Laurent, Mme AUCHARLES Maria, M. DEJOIE Jérôme, CABENET Gilles, de PASTRE Jacques, AUGENDRE Fabien, Mme LIAUME Alexandra, DUFAU Marie-Thérèse, M. GAUMET Jean-Louis, LEDAIN Jean-Claude, ZURLOHE Frank, Mme CHANTELOUP Armelle, M SOLVEL François.

Excusé : LEMAIGRE Nicolas

Pouvoirs de : LEMAIGRE Nicolas à DEJOIE Christine,

Secrétaire de séance : LIAUME Alexandra

convention avec la SAUR pour le contrôle des poteaux incendie

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du projet de convention et en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise madame le maire à signer celle-ci.

devis d'honoraires pour la réalisation de travaux à l'ancienne cantine des 5 routes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise madame le maire à signer le devis d'un montant de 4 200€ TTC établi par Monsieur Quatrepoint, architecte, pour l'étude préliminaire et le relevé du bâtiment.

Questions diverses :

- La Commission voirie a s'est rendu sur place pour constater que le panneau publicitaire du Bon Vivre est bien situé sur le domaine public et non dans une parcelle, près de la sortie d'autoroute n°20. Le Conseil Municipal valide le maintien de ce panneau publicitaire tel qu'il est actuellement installé et demande que le poteau de clôture qui est devant le panneau soit installé derrière celui-ci.
- La Commission communication, réunie ce jour, a procédé à des modifications à intervenir sur le site internet de la commune.
- La commission festivité s'est réunie concernant le repas des aînés et le goûter des enfants, prévus respectivement les 27 et 28 novembre prochains. N'ayant pas d'informations sur les mesures sanitaires après le 15 novembre, il est décidé de maintenir ces manifestations comme à l'habitude mais de prévoir des modifications si les règles sanitaires venaient à empêcher leur déroulement normal.

- Course cycliste « le mini tour blancois » prévue le samedi 25 septembre après-midi

- Travaux effectués :
 - Pose d'un niveau supplémentaire sur le columbarium
 - Réfection de la porte du garage à côté de la salle des fêtes
 - Le chemin de la carrière doit être débouché prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.